

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Journee nationale de la Resistance Question écrite n° 47695

#### Texte de la question

M. Francis Galizi attire l'attention de M. le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre sur la demande, presentee par des associations d'anciens combattants, en faveur de l'instauration d'une journee nationale de la Resistance. Il s'agirait d'une journee nationale de souvenir, et non d'un jour ferie. Elle serait fixee au 27 mai, jour anniversaire de la creation du Conseil national de la Resistance. Il lui demande donc de bien vouloir prendre en consideration cette proposition.

## Texte de la réponse

Le combat pour la memoire constitue pour le ministre delegue aux anciens combattants et victimes de guerre une necessite et une priorite absolue. Les anciens combattants, les resistants, doivent etre le socle sur lequel s'appuie notre conscience nationale car leur combat a ete mene pour la defense de l'independance de la patrie, inseparable des valeurs qui sont celles des libertes et des droits de l'homme. Toutefois, pour ce qui concerne le voeu de voir le 27 mai etre celebre comme « journee nationale de la Resistance », la realisation pratique de ce souhait se heurte a une difficulte importante, celle d'ajouter une nouvelle commemoration officielle, surtout a une date de l'annee proche de la celebration d'autres evenements ou fetes legales. Le ministre observe, a cet egard, que le dernier dimanche d'avril, journee du souvenir de la deportation et le 8 Mai, journee de la commemoration de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie evoquent ces moments tragiques puis glorieux de notre histoire. Le 8 Mai est aussi la journee de tous ceux qui ont permis, par leur engagement au grand jour comme les Francais libres ou dans le combat de l'ombre comme les resistants a l'interieur de la France occupee, a la patrie de retrouver sa liberte et son independance. Tous, groupes derriere le general de Gaulle, ont prouve que la Resistance française ne s'est pas eteinte. C'est le sens du 18 juin. La ferveur qui doit etre celle du peuple français, en hommage aux morts, et en souvenir de la fierte retrouvee, peut difficilement s'accommoder avec la multiplication eventuelle de ces journees de commemoration. C'est a juste titre que les correspondants de l'honorable parlementaire soulignent la necessite de transmettre a la jeunesse et a l'ensemble des generations futures les lecons humaines, historiques et patriotiques qui peuvent etre tirees de la Resistance. C'est tout le sens de la politique de memoire que le ministre mene a la tete de son departement ministeriel. Il rappelle notamment a cet egard que les ministeres de l'education nationale et des anciens combattants et victimes de querre organisent chaque annee avec l'appui des enseignants et des associations de combattants le concours national de la Resistance et de la deportation qui rencontre dans le monde scolaire un succes toujours croissant. C'est dans le meme esprit qu'il encourage dans les colleges les programmes d'action educative consacres a la Resistance ainsi que les voyages d'etude sur les hauts lieux de la Seconde Guerre mondiale. Il se felicite de ce que les anciens resistants et deportes participent nombreux et de facon reguliere, lorsqu'ils le peuvent ou qu'ils sont sollicites, a toutes les actions de memoire. Il est en effet juste et indispensable que soient a l'honneur ceux qui furent a la peine, ceux dont le temoignage est le plus parfait dementi a tous les negateurs de ces pages glorieuses de notre histoire. Le ministre ajoute, enfin, qu'en accord avec le chef de l'Etat un Haut Conseil de la memoire combattante a ete cree recemment (decret no 97-11 du 9 janvier 1997, publie au Journal officiel du 11 janvier 1997). Cette instance, placee aupres du President de la Republique, sera une autorite morale compose

de personnalites indiscutables par leurs qualites au regard de la memoire historique et l'interet qu'elles portent a la conservation et a la revalorisation de celle-ci. Cette autorite morale ne saurait revetir un caractere administratif, associatif ou politique mais sera amenee a presenter au President de la Republique toutes suggestions sur ces questions qui engagent si profondement la nation.

#### Données clés

Auteur : M. Galizi Francis Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 47695

Rubrique: Ceremonies publiques et commemorations

**Ministère interrogé :** anciens combattants et victimes de guerre **Ministère attributaire :** anciens combattants et victimes de guerre

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 27 janvier 1997, page 324 **Réponse publiée le :** 3 mars 1997, page 1065